

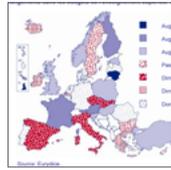


Paris - 6/12/2011
« Un Kolloque pour la Koloc' »

A l'initiative de l'AFEV, ce colloque organisé au Pôle des langues & civilisations a pour objectif d'apporter une contribution à la réflexion sur l'habitat collectif à destination des jeunes.

Inscriptions sur le site : koloc.afev.org

Universités & Territoires



sommaire n° 79 - 20/10/2011

2 Échos de l'AVUF et du séminaire organisé par l'INDL et Sup Conseil à Agen le 7 octobre.

3 La dernière étude d'Eurydice sur la dimension sociale de l'enseignement supérieur.

4/5 Une étude de l'AFIJ sur les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur.

6 Avec l'AFEV, dans trois cités universitaires de Paris, les résidents organisent des activités pour créer des solidarités entre étudiants et avec le quartier.

7 Le pôle des langues et civilisations une fenêtre ouverte sur le monde.

8 Trois questions à Jacques Legrand, président de l'INALCO.

9 Entretien avec Jean-Pierre Ferre, Directeur-adjoint du CROUS de Toulouse : la colocation vue par le CROUS.

A propos des inégalités par Nicolas Delesque et Daniel Lamar (1)

Il y a, dans toute recherche à des questions sociales posées aux décideurs et en particulier aux décideurs publics, des débats plus ou moins matures. Il y a des débats naissants sur des problématiques nouvelles, ou avec des approches nouvelles d'un problème ancien, débats qui nécessitent d'élargir les argumentations, de rechercher des comparaisons, des évaluations existantes « ailleurs »... Il y a des débats clivés, ou la forte charge idéologique empêche de poser calmement, de part et d'autre des clivages, les termes du débat, chaque partie voyant dans une quelconque évolution de sa position une remise en cause de la matrice même de son corpus de pensée.

Et puis il y a ces débats qui sont derrière nous, ou le « consensus » des mots et du sens semble acquis, des débats pour lesquels les gens sérieux et importants – voire experts – n'ont plus d'intérêt car tout a été dit, pensé, mesuré... Tellement dépassés et « has been » comme débat, qu'il ne nous viendrait pas à l'idée de confronter les idées, mesures, dispositions issues de ces débats avec la réalité sociologique de notre pays, les résultats tangibles de l'impact sur les populations, voire oser interroger le rapport entre parole, décision, lois et moyens mis en œuvres...

Nous sommes tous pour la démocratisation de l'enseignement supérieur !

Qui oserait aujourd'hui mettre en cause l'égal accès aux diplômes en fonction de certaines particularités ? Qu'on l'appelle « Egalité des chances » ou « Egalité des droits », ce qui n'est pas la même chose, nous sommes tous pour rechercher et garantir à toutes et tous l'égalité

républicaine dans l'accès au diplôme quelles que soient les conceptions et les moyens d'y parvenir.

Nous sommes tous conscients de l'impérieuse nécessité de former le plus possible notre jeunesse pour garantir à la France et l'Europe une compétitivité dans le monde et entrer avec le plus d'atouts possibles dans l'économie de la connaissance.

Et pourtant, qui peut aujourd'hui affirmer qu'un enfant de Guerêt à autant de chances d'accéder à l'Enseignement Supérieur (ES) qu'un enfant de Lyon ou de Paris ?

Peut-on affirmer qu'un jeune de quartier populaire a autant de chances de réussir sa Licence qu'un jeune de centre-ville ? Peut-on affirmer qu'un jeune issu de classe moyenne a autant de chance d'accéder à une formation sélective qu'un jeune issu de classe supérieure ? A l'évidence non, et les enquêtes les unes après les autres le confirment et le rapport Eurydice sur la dimension sociale de l'ES, qui, vient d'être publié, nous le rappelle durement.

Alors le débat sur la nature et le rôle de notre système d'enseignement supérieur est un débat d'un autre type. Ni naissant, ni clivé, ni acté, c'est autre chose. Entre évidence et évitement, un jeu d'ombre où les non-dits brouillent l'analyse objective, où les responsabilités sont renvoyées de part et d'autre.

(Lire la suite page 2)

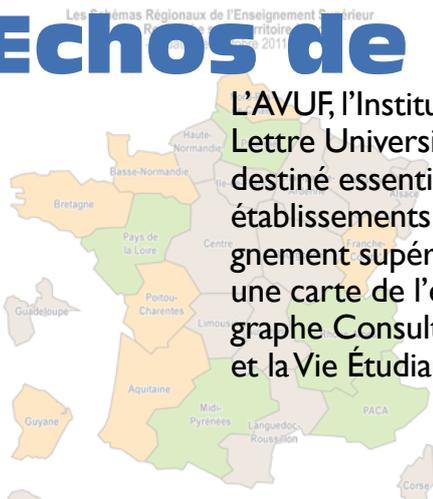
(1) Nicolas Delesque, Secrétaire Général de l'AFEV
Daniel Lamar, Directeur Général de l'AFIJ



Directeur de publication : Nicolas Delesque • Édition : PCC 5/7 rue de Savies 75020 Paris - Philippe Campinchi philippe@campinchi.com - Tél : 0684606274 • Retrouvez les archives sur www.universites-territoires.fr • Création graphique : PCC stocker@croitich.com • Rédaction : PCC, redaction@sarlpc.com, FP • Tél. : 0140331793 • Crédits photographiques : DR - Fotolia - PCC - • Iconographies des organisations citées • Comité éditorial : Daniel Lamar, Jean-Paul Domergue, Élise Rendaudin, Jérôme Sturla, François Rio • Cette newsletter est réalisée en collaboration et partenariat avec :



Echos de l'AVUF



L'AVUF, l'Institut National du Développement Local (INDL), Sup' Conseil, et la Lettre Universités et Territoires ont organisé le 7 octobre à Agen un séminaire destiné essentiellement aux fonctionnaires territoriaux et aux responsables des établissements d'enseignement supérieur, sur le thème des Schémas locaux d'enseignement supérieur. Le compte-rendu des travaux sera publié prochainement, avec une carte de l'état d'avancement des schémas réalisée par Bruno Martin, Géographe Consultant Junior, spécialisé dans les domaines de l'Enseignement Supérieur et la Vie Étudiante.



Suite de l'éditorial

Les discours, par exemple sur les classements internationaux des universités ou leur mode de gouvernance, tendent à cacher des questions plus immédiates sur les services rendus aux jeunes et à la société. La construction chaotique d'un système d'orientation « qui dit la vérité » aux jeunes tarde trop et est mal engagé, car il prend en compte la forme et peu le fond. La langue de bois sur l'enseignement supérieur semble être la règle de toutes parts pour de purs intérêts d'organisations qui s'opposent à l'intérêt général, celui des jeunes. La prévention du décrochage universitaire

marque le pas, même si de bonnes pratiques ponctuelles ont vu le jour...

Ne perdons pas trop de temps, notre jeunesse ne nous le pardonnerait pas, la dimension sociale doit être au cœur des débats sur l'avenir de notre enseignement supérieur pour répondre durablement aux défis démographiques, démocratiques et économiques. L'important est de faire évoluer les lignes, de prendre des mesures sociales et de parler vrai, car ce sont les jeunes les plus éloignés de l'information et de la formation qui en font les frais. ■

AG de l'AVUF

✓ Assemblée Générale

L'Assemblée générale aura lieu le 2 décembre à Montpellier, avec le renouvellement du conseil d'administration. Celui-ci se réunira immédiatement pour élire le nouveau Bureau. A cette occasion, l'AVUF organise un séminaire sur la mobilité universitaire en Europe.

Info+

Hélène MANDROUX

presidence@avuf.fr

François RIO

dg@avuf.fr

AVUF infos

✓ Schémas d'enseignement supérieur

Ce séminaire s'inscrit dans la continuité de la convention signée fin 2010 par l'AVUF avec la Conférence des présidents des universités (CPU), l'Association des maires des grandes villes (AMGVF) et la Fédération des maires de villes moyennes (FMVM), pour favoriser le développement des relations et les synergies entre les universités (au sens de l'enseignement supérieur) et les territoires.

Un dossier de synthèse sera publié prochainement dans un numéro spécial d'Universités & Territoires. Des documents peuvent être téléchargés : Intervention de Brigitte Poitevineau, de Pierre Balme, de Roger Fougères ou encore de Vincent de Briant sont téléchargeables sur le site des colloques de l'AVUF.

Info+

http://www.colloques-avuf.com/agen_colloque_compte_rendu.asp

✓ Échos du Séminaire

Une série d'articles a été publiée dans la Gazette des communes.

- « Les collectivités moyennes veulent prendre la main en matière d'enseignement supérieur et de recherche » 11/10/2011

Info+

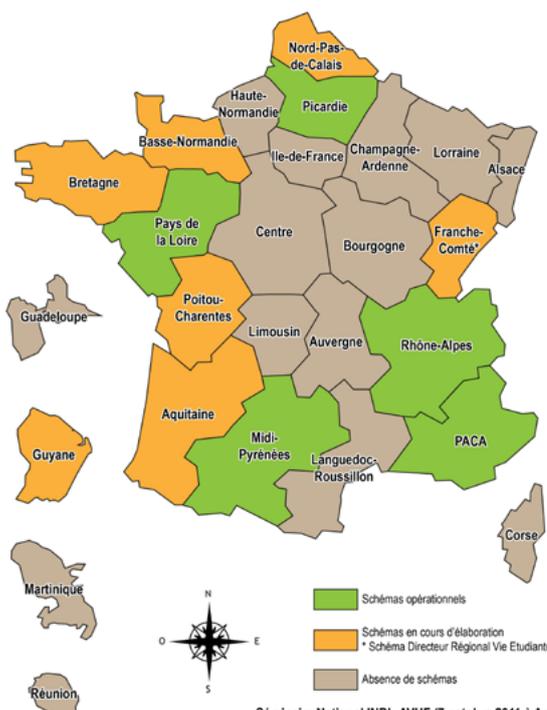
<http://www.lagazettedescommunes.com/78219/les-collectivites-moyennes-veulent-prendre-la-main-en-matiere-denseignement-superieur-et-de-recherche/>

- « Le Grand Cahors prend la compétence « enseignement supérieur » pour créer un campus. » 11/10/2011

Info+

<http://www.lagazettedescommunes.com/78213/le-grand-cahors-prend-la-competence-enseignement-superieur-pour-creer-un-campus/>

Les Schémas Régionaux de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sur le territoire français - Situation en octobre 2011 -



Séminaire National INDL-AVUF (7 octobre 2011 à Agen)
Bruno MARTIN - Géographe et consultant en enseignement supérieur et vie étudiante - bruno.martin54@gmail.com
(Source : Cabinet SUP'CONSEIL, supconseil@yahoo.fr)

europe

Vue d'Europe

A l'heure du remodelage de notre système d'enseignement supérieur, et avant les débats sur l'éducation qui ne manqueront pas - c'est un espoir - d'animer la campagne présidentielle en France, un intéressant rapport vient d'être publié par le réseau Eurydice sur l'enseignement supérieur en Europe. Pour une fois, un rapport qui concerne l'enseignement supérieur s'attaque à sa dimension sociale et propose de comparer les différentes politiques mises en œuvre par les gouvernements.



Étude

La dimension sociale de l'Université

Cette étude est basée sur des données de l'année scolaire 2009/2010, et concerne 31 pays, les 27 de l'Union Européenne auxquels s'ajoutent le Liechtenstein, l'Islande, la Norvège et la Turquie. La dimension sociale de l'enseignement supérieur est entendue de manière très précise : le processus d'élargissement de l'accès à l'enseignement supérieur à la plus grande partie possible de la population. Cette définition se rapproche dans nos débats franco-français de la notion de « Démocratisation de l'Enseignement Supérieur ».

Sans reprendre toutes les idées et analyses développées dans ce rapport, il est intéressant de souligner les grandes idées qui en découlent et qu'il est parfois bon de rappeler pour bien (re) situer les enjeux.

OBJECTIFS MAJEURS

Tout d'abord, concernant l'analyse des politiques mis en place, les auteurs livrent un premier constat plutôt sévère. Partant du constat largement partagé, et qui fait souvent la fierté des acteurs européens, d'une hausse importante du nombre d'étudiants en Europe, en moyenne de l'ordre de 25% en 10 ans, les auteurs rappellent que « si le nombre (...) augmente, cela ne signifie pas nécessairement que l'enseignement supérieur devient plus socialement inclusif ». Souvent mis au rang des priorités et « des objectifs politiques majeurs » des gouvernements, « il y a peu de preuves que les pays font un parallèle entre les débats sur des thèmes tels que la qualité ou l'excellence et la dimension sociale ». Massification ne signifie pas la démocratisation !

Sur ce même sujet du suivi et de l'évaluation, ils notent que les systèmes de contrôle sont particulièrement sous-développés sur ces sujets. « Cela signifie, ajoutent ils, que dans de nombreux pays, le taux de réussite des étudiants n'est pas considéré comme une question d'intérêt pour la société, ni comme une mesure pour laquelle les institutions devraient rendre des comptes. »

TROP MARGINAL

Les modes de financement institutionnels de l'enseignement supérieur sont eux-aussi questionnés. Peu de preuves ou de signes de l'orientation de ces financements « vers le soutien et la stimulation du principal objectif politique de la dimension sociale de l'élargissement de la participation ». Ils soulignent que l'on se limite le plus souvent à des critères traditionnels comme le nombre de personnels et d'étudiants ou « se focalise sur d'autres objectifs comme la qualité de la recherche. L'élargissement de la participation est souvent laissé à des programmes de financements plus marginaux. »

En s'attaquant non pas à la recherche et l'évaluation de tel ou tel programme spécifique, en direction de telle ou telle population ciblée, mais en analysant les politiques de l'enseignement supérieur des Etats dans leur globalité, ce rapport pointe la distance qu'il reste à parcourir pour mettre les paroles en actes.

D'ailleurs, les auteurs pointent que de nombreuses mesures spéciales ont été mises en place, mais soulignent dans le même temps que « la dimension sociale n'est pas devenue un moteur important » dans ces politiques.

URGENCE

« Il est urgent d'aborder les questions de dimension sociale avec plus de force et de cohérence, à la fois au niveau européen et au niveau national, notamment en raison du ralentissement économique de l'Europe », conclut ce rapport.

La massification ne conduit pas automatiquement à la démocratisation, les mesures spécifiques ne peuvent remplacer une évolution profonde des mécanismes de financement, et la dimension sociale est un objectif en soi de l'enseignement supérieur. Trois axes de travail qui rentrent parfaitement dans la réflexion pour une Université Socialement Responsable. ■

http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/thematic_studies_fr.php

Eurydice

✓ Le réseau Eurydice fournit de l'information sur les systèmes éducatifs européens ainsi qu'une analyse de ces systèmes et des politiques menées en la matière. En 2011, il est constitué de 37 unités nationales basées dans les 33 pays qui participent au programme de l'Union européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie (les États membres de l'UE, les pays de l'AELE, la Croatie et la Turquie). Il est coordonné et géré par l'Agence exécutive «Éducation, Audiovisuel et Culture» de l'UE, située à Bruxelles, qui élabore ses publications et bases de données.



www.eurydice.org

Les JD des quartiers (1)



L'AFIJ vient de réaliser une très intéressante étude sur les jeunes issus de l'enseignement supérieur dans les quartiers relevant de la politique de la ville ([Télécharger l'étude en PDF](#)). Nous présentons dans ce dossier un résumé de cette analyse des profils, des difficultés à l'embauche et des modes d'insertion professionnelle des débutants, étudiants ou jeunes issus de l'enseignement supérieur. Cette étude démontre l'importance des actions en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes issus de l'enseignement supérieur et résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.



Étude

Diplômés résidant en ZUS

Le chômage touche 43% des jeunes actifs et 37% des jeunes actives habitant dans les quartiers pauvres, selon le dernier rapport de l'Observatoire national des Zones urbaines sensibles (ONZUS). En raison de la crise économique, les jeunes diplômés sont touchés par le chômage pour la première fois depuis 2003, alors que jusque là le diplôme les protégeait, souligne ce même rapport.

TRAVAIL DE PROXIMITÉ

Depuis 1997, l'AFIJ a démontré l'existence d'un réel public diplômé dans les quartiers relevant de la politique de la ville. Constatant les obstacles de recherche d'emploi auxquels ont été confrontés leurs aînés diplômés de l'enseignement supérieur ou connaissant une situation d'emploi précaire et/ou déqualifié à l'issue d'un parcours exemplaire, ces jeunes peuvent se retrouver assez vite désillusionnés par les mérites du système scolaire et universitaire.

A partir de ce constat, l'AFIJ a mené diverses actions en faveur de l'accès à l'emploi des jeunes issus de l'enseignement supérieur dans le cadre de la politique de la ville, sur de nombreux sites. A ce titre, en 2010, 4 000 jeunes résidents de quartiers ont été suivis dans leur recherche de stage, d'alternance ou d'emploi.

A travers de multiples actions, il s'agit d'aller au-devant du public en misant sur le rôle d'intégrateur de ces jeunes au sein de leur entourage et en multipliant les exemples d'intégration réussie pour des jeunes en réussite scolaire.

L'AFIJ s'est donc livrée à une analyse poussée de ce public jeune issu du supérieur dans les quartiers relevant de la politique de la ville.

PROFIL DES JEUNES

L'âge moyen du public suivi en 2010 dans le cadre de la politique de la ville est de 24 ans. Les jeunes femmes représentent 65% de cette population. Parmi les jeunes ayant terminé leurs études (ces chiffres ne prennent pas en compte les jeunes encore sous statut étudiant) qui s'inscrivent à l'AFIJ, 72% sont des Demandeurs d'Emploi (DE), inscrits à Pôle Emploi. Enfin, la très grande majorité des jeunes des quartiers (87%) suivis par l'AFIJ sont de nationalité française.

28% ont des diplômes à Bac+2, en particulier BTS et DUT. Différents éléments peuvent motiver ce choix : les formations courtes permettent à ces jeunes d'obtenir une autonomie financière plus rapidement, le coût des études courtes est moindre, etc. 15% ont une Licence et 25% un diplôme de second cycle universitaire (Master 1 ou 2).

33% des jeunes résidant dans les quartiers ont effectué des études liées à l'administration, au droit à la gestion ou à la comptabilité. 23% ont suivi des études dans le domaine du commerce ou des activités liées au tertiaire. ■

Qui ?

✓ Nature de l'échantillon

Les jeunes diplômés visés par cette analyse résident dans 294 quartiers appartenant à 110 communes sur 48 sites (Communauté urbaine, communauté d'agglomération, etc.). Si l'on distingue les jeunes par la nature de ces quartiers :

- 40% résident actuellement en ZFU (Zone Franche Urbaine),
 - 26% en ZUS (Zones Urbaines Sensibles) hors ZFU,
 - 34% dans des quartiers CUCS (Contrats Urbains de Cohésion Sociale) hors ZUS.
- Deux tiers (66%) des jeunes suivis sont domiciliés dans des quartiers classés en Zones Urbaines Sensibles.

Enfin, il faut souligner que 24% des jeunes des quartiers disposent d'un diplôme d'enseignement supérieur. 23% ont le seul bac, la plupart suite à un échec universitaire.

Actions

✓ Pour l'AFIJ, « il s'agit d'aller au-devant du public en misant sur le rôle d'intégrateur de ces jeunes au sein de leur entourage et en multipliant les exemples d'intégration réussie pour des jeunes en réussite scolaire. »

✓ L'AFIJ a mené 62 actions en 2010 pour faciliter l'accès à l'emploi des étudiants et des jeunes diplômés résidents dans les territoires des CUCS. Elles visent en particulier : l'accompagnement individuel, la mise en relation avec des professionnels (avec l'organisation de « Rencontres Improbables »), le « parrainage vers l'emploi », ciblé sur un public de jeunes résidant dans les quartiers, la promotion de formules d'accès à la préparation aux concours de la fonction publique, etc.

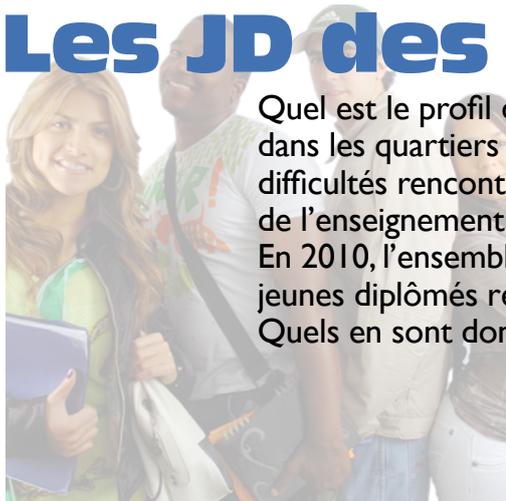
✓ L'AFIJ développe des relations avec tous les recruteurs engagés dans une politique de « Diversification de leurs recrutements. »

Info+

<http://afij-actualites.org>

Les JD des quartiers (2)

Quel est le profil des jeunes issus de l'enseignement supérieur et résidant dans les quartiers « politique de la Ville » suivi par l'AFIJ ? Quelles sont les difficultés rencontrées ? L'accès à l'emploi est-il différent entre les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur et résidant dans les quartiers « politique de la Ville » ? En 2010, l'ensemble de ces actions d'accompagnement individuel d'étudiants ou de jeunes diplômés résidant dans les quartiers auront concerné plus de 4 000 jeunes. Quels en sont donc les principaux enseignements ?



Étude

Les difficultés rencontrées

Une forte part du public suivi en 2010 dans le cadre des actions relevant de la politique de la ville appréhende des discriminations raciales, mais n'évoque pas les discriminations sociales ou d'un autre type. En particulier, le risque de discriminations liées au quartier de résidence est rarement évoqué par ces jeunes.

D'un point de vue financier, seuls 24% des jeunes suivis en 2010 disposent d'une allocation financière. Les jeunes qui s'engagent dans un emploi pouvant être considéré comme « alimentaire » (en majorité des jeunes femmes) ne trouvent plus la plupart ni le temps, ni l'énergie de chercher en parallèle un emploi plus qualifié et sortent de l'accompagnement de l'AFIJ.

L'absence de ressources financières influe sur la mobilité géographique des jeunes issus de l'enseignement supérieur dans les quartiers prioritaires, ce qui constitue un frein manifeste à leur projet professionnel.

La mobilité annoncée par les jeunes des quartiers est beaucoup plus faible que celle de la population de référence. En effet, plus d'un tiers des jeunes des quartiers ne dispose pas du permis de conduire.

L'ACCÈS À L'EMPLOI

52% des jeunes ayant bénéficié d'un accompagnement spécifique en 2010 dans le cadre de la politique de la ville

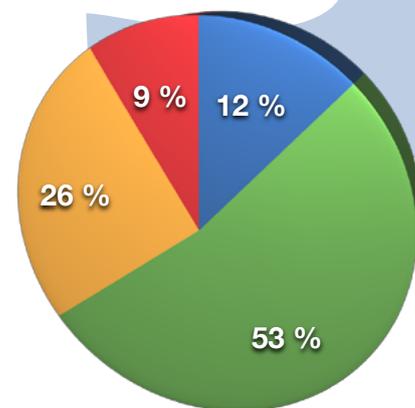
ont accédé à une solution positive au 31 décembre 2010. Il faut souligner que 73% des emplois sont des emplois durables. 88% des jeunes des quartiers déclarent avoir obtenu un emploi en adéquation avec leurs études et/ou leur projet professionnel. Les 12% restants ont pris des « emplois alimentaires ». Cette situation crée parfois des sentiments d'insatisfaction voire de frustration.

L'adéquation avec les études et le projet est au rendez-vous dans la majorité des cas : 53% des emplois correspondent aux deux (contrairement à 2009 où la part était seulement de 14%) ; 9% d'entre eux correspondent aux études suivies, ce qui apparaît extrêmement faible ; 26% des emplois répondent au projet professionnel et personnel. Ces résultats traduisent une certaine amélioration de l'offre pour les jeunes post-bac.

Les jeunes des quartiers ont obtenu leur emploi par différents canaux de recrutement : les réponses à annonces et les candidatures spontanées font jeu égal avec 26% ; le réseau relationnel a joué dans 19% des cas. ■

Info+
<http://afij-actualites.org>

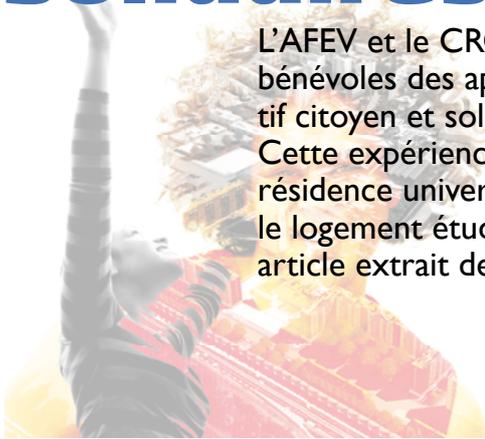
Graphique - Répartition des jeunes en emploi selon l'adéquation ou non avec leurs études/projets



- En inadéquation totale
- En adéquation avec les deux
- En adéquation avec le projet
- En adéquation avec les études

engagement Solidaires

L'AFEV et le CROUS de Paris se sont associés pour proposer aux étudiants bénévoles des appartements en colocation organisée autour d'un projet collectif citoyen et solidaire en direction des associations et des habitants de quartier. Cette expérience innovante, menée sur une petite échelle (8 logements) dans la résidence universitaire Philippe de Girard (75018) gérée par le CROUS, inscrit le logement étudiant dans la cité et la vie de quartier. Nous reproduisons ici un article extrait de *Volontaires* n°27, le journal de l'AFEV.



Extrait de *Volontaires* n°27 - Article de Paul Falzon-Monferran

Des étudiants dans la ville

Dans trois cités universitaires de Paris, les résidents organisent des activités pour créer des solidarités entre étudiants et avec le quartier.

Comment, dans une résidence universitaire de 400 places, rencontrer ses voisins étudiants ? Pas évident quand on arrive dans une nouvelle ville, à même pas 20 ans, pour y débiter ses études... C'est sur ce constat d'isolement d'un certain nombre de jeunes en « Cité U » que l'AFEV a lancé à la rentrée 2010 un projet dans trois résidences du nord de Paris (18e et 19e arrondissement), gérées par le CROUS et par l'organisme Espacil. « Une première enquête en porte-à-porte nous a permis de cerner ce que les étudiants attendaient : beaucoup regrettaient de ne pas connaître le quartier où ils vivaient, d'autres le manque d'activités à proximité, résume Haydée Canillac, chargée de développement local de l'AFEV à Paris. Dans un deuxième temps, nous avons organisé des pots d'accueil pour que les étudiants intéressés se rencontrent et imaginent les animations qu'ils aimeraient mettre en place. »

REPAS EN COMMUN

Signe de l'attente suscitée par le projet Afev, entre 30 et 40 étudiants, soit 10 à 20% des effectifs de chaque résidence, participent à ces pots d'accueil. Des pages Facebook sont créées, des mailing-lists constituées, pour toucher un maximum d'étudiants. Les idées d'activités se concrétisent très vite : cours de salsa, repas à thème, expos des oeuvres des résidents, soirées poker... Une ou plusieurs dizaine(s) de participants à chaque fois, avec un succès qui ne se dément pas durant

l'année. Parmi les étudiants les plus impliqués, Flemata a été à l'initiative de repas en commun et de cours de fitness : « L'AFEV nous a aidé à monter des projets que l'on a envie de faire mais sans savoir s'y prendre, elle nous a aidé à mobiliser et organiser des réunions. Cela nous a permis de rencontrer nos voisins et de nous faire de nouveaux amis. »

LE DISPOSITIF DÉJÀ ÉTENDU

Seul petit bémol relevé par Haydée Canillac : « Les initiatives en direction du quartier ont été encore peu nombreuses. Il y a eu des moments sympas, comme ces matchs de foot avec les jeunes du quartier dans le 18e arrondissement, mais on peut faire plus, en s'appuyant sur les ressources des quartiers. » Le bilan reste cependant positif qu'il a été demandé à l'AFEV, en cette rentrée 2011, d'étendre le dispositif dans le 13e arrondissement de Paris et à Rennes. Quant à Flemata, elle aussi entend prolonger l'aventure : « J'aimerais bien faire des soirées projections l'année prochaine, et plus de dîners ! »

Info+

<http://www.forumdulogementetudiant.info>



Colloques

✓ **L'ADELE organise le Jeudi 8 décembre 2011 « Les rencontres Adele du logement étudiant ».**

Nous publierons dans le prochain numéro, le programme de ces rencontres qui fêteront leur 20ème anniversaire.

✓ **Le mardi 6 décembre 2011 au Pôle des langues & civilisations à Paris (13) - lire les articles page 7 et 8 - l'AFEV organise un colloque intitulé : « Un KOL-LOQUE pour la KOLOC' »**

Organisé à l'initiative de l'AFEV, ce colloque a pour objectif d'apporter une contribution à la réflexion sur l'habitat collectif à destination des jeunes. A cette occasion, nous organiserons un retour d'expérimentation sur les « colocations à projets solidaires » ouvertes en France en 2010 et 2011. Nous essayerons de partager un état des lieux de la colocation étudiante en France et de comparer cette situation avec nos voisins européens. Les échanges porteront également sur les perspectives nouvelles qu'offre la «cohabitation» dans le logement et les incidences de cette forme d'habitat dans la conception, la gestion et l'animation des logements collectifs. ■

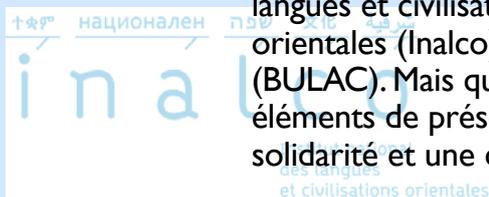
Info+

Informations complémentaires :
Arthur Clouzeau, Chargé de Communication
arthur.clouzeau@afev.org
01 40 36 86 98
inscriptions sur le site :
koloc.afev.org



Fenêtres sur le monde

Le 6 décembre à Paris, l'Afev organise son colloque sur les colocs au Pôle des langues et civilisations, qui abrite l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco) et la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC). Mais que sont l'INALCO, la BULAC, et pourquoi là-bas ? Quelques éléments de présentation et de réponses sur la rencontre entre un projet de solidarité et une de nos plus belles « fenêtres sur le monde ».



Présentation

Le Pôle des langues & civilisations

Était-ce un rêve, une utopie ou tout simplement une nécessité ? Aujourd'hui, l'INALCO rassemble enfin toutes ses forces dans un lieu unique. Après des décennies de dispersion, les enseignements de l'INALCO, son administration et bientôt ses équipes de recherche et laboratoires se réunissent dans le 13^e arrondissement. Ils y retrouvent une bibliothèque riche et moderne, partenaire inséparable de sa propre activité.

UNE HISTOIRE SINGULIÈRE

L'établissement a une histoire longue, riche, singulière. Héritier de l'École des jeunes de langues créée par Colbert en 1669, il est créé par la Convention en 1795 sous le nom d'École spéciale des langues orientales. Installé dans le 7^e arrondissement parisien à partir de 1873, il accompagne les grandes étapes de l'ouverture de la France au monde, mais ne devient que progressivement un établissement d'enseignement supérieur de type universitaire.

Il faut attendre 1945 et surtout l'après-1968 et les évolutions majeures de l'Université pour que cette physionomie se précise et s'affirme. Qu'il s'agisse de ses diplômes, du statut de ses enseignements, de la définition de ses missions, de la création de ses équipes de recherche et de la délivrance du grade de docteur, l'INALCO rejoint le 14 mai 1990, avec un statut de Grand établissement d'enseignement supérieur et de recherche, l'ensemble des universités et des autres Établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel.

Le nombre croissant d'étudiants et d'enseignants, l'exiguïté de ses locaux historiques justifient que l'INALCO bénéficie d'un cadre d'enseignement correspondant à l'importance de ses missions. Seul « hic », l'INALCO est alors de plus en plus écartelé entre des sites éloignés les uns des autres dans Paris et sa banlieue, situation et gaspillage de moyens qui nuisent gravement à l'accomplissement de ses missions et, parfois, à la perception même de son identité et de sa modernité.

UN NOUVEAU CAMPUS

La rentrée 2011 dans le site moderne et fonctionnel du Pôle des langues et civilisations est par conséquent un événement essentiel. S'y rencontrent les politiques et les choix de l'État, de la Région Île-de-France, de la Ville de Paris. Cette ouverture complète clairement l'émergence d'un nouveau campus universitaire dans le XIII^e arrondissement, modifie et équilibre le paysage des implantations sur Paris. Membre fondateur du PRES Sorbonne Paris Cité, l'INALCO vient d'ouvrir ses portes, le 3 octobre, à ses 8 000 inscrits.

Le rassemblement des formations dans ce nouveau bâtiment, va inéluctablement conduire à « la modernisation d'un mode de vie et de fonctionnement réussissant à associer un plus grand nombre de participants » comme le rappelle son président, Jacques Legrand. Mais c'est aussi « un sentiment renouvelé de cohésion » en adéquation avec le projet de l'Institut : « Chaque langue, chaque culture, les contributions propres de chaque région du monde à l'ensemble de l'identité humaine sont des enrichissements tous aussi légitimes dans leur diversité-même. Encore doivent-ils parvenir à la certitude de leur concours commun à un même ouvrage. »

L'INALCO, est un établissement unique, en France, en Europe mais aussi dans le monde : 1/4 de ses étudiants sont étrangers, 114 nationalités y sont présentes, 93 langues et civilisations y sont enseignées, bientôt 95. Aucune institution n'offre, dorénavant dans un même lieu, une telle diversité, une telle possibilité de connaissance et d'ouverture sur « les autres ».



(Lire la suite page 8)

Tout un symbole

La décision d'organiser le « *Kolloque sur les Koloc's* » le 6 décembre au Pôle des langues et civilisations n'est pas anodin. L'architecture du bâtiment a été pensée comme un lieu ouvert au public, à tous les publics, étudiants, lecteurs, chercheurs et aux voisins.



LA BULAC

De son côté, la nouvelle bibliothèque, la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC), si elle plonge ses racines dans ce qui fut la bibliothèque de l'École des langues orientales, s'est édifiée sur des partenariats très larges et rassemble d'ores et déjà 1,5 millions de documents (à terme près du double) sur les langues et civilisations du monde, en majorité non occidentales, issues de plus de vingt fonds et bibliothèques. Près de 350 langues différentes et des dizaines d'écritures appartenant à presque toutes les familles d'écritures connues y sont représentées.

Le cadre commun à l'INALCO et à la BULAC - le Pôle des langues et civilisations, conçu par l'architecte Yves Lyon - a été pensé comme un lieu ouvert au public, à tous les publics, étudiants, lecteurs, chercheurs et à ses voisins...

Une recherche de luminosité maximale et d'excellentes performances énergétiques ont fait naître ce bâtiment très échantonné, recouvert de briques et qui se fond parfaitement dans un quartier en pleine mutation. Le grand auditorium conçu pour des colloques et des manifestations culturelles, accueillera l'AFEV en décembre.

Une nouvelle bibliothèque, un institut ouvert sur les cultures du monde, un beau bâtiment créé pour l'enseignement et le partage : trois bonnes raisons pour accueillir un colloque qui parle de solidarité et qui préfigure peut-être de nouvelles collaborations entre un grand établissement de l'enseignement supérieur, ses publics et le territoire qui l'entoure. ■

Info+

<http://www.inalco.fr/>

Entretien

Diversité et ouverture



Jacques Legrand est président de l'INALCO

Première rentrée, premier bilan ?

Il est évidemment trop tôt pour parler de bilan. Un constat : dans des délais qui se sont inévitablement tendus au fil des mois, le défi d'une rentrée universitaire à la date prévue a été tenu et le travail accompli en amont a permis d'éviter un « essuyage des plâtres » par les étudiants et les enseignants. Le vrai bilan sera à la mesure d'une reconquête par l'INALCO de sa capacité à développer des programmes ambitieux et novateurs : bien sûr de meilleures conditions pour chaque langue, quels qu'en soient les effectifs, mais aussi renaissance de ce que la dispersion interdisait ou décourageait, l'apprentissage simultané de deux langues, l'inscription dans des programmes régionaux repensés, les enseignements à distance, etc.

Faire reconnaître la diversité des langues comme une richesse, beau projet pour notre époque ?

Poser la question, c'est y répondre : le mythe d'une uniformisation linguistique de la planète a définitivement volé en éclat. La diversité des langues et des cultures n'est en rien une négation de l'universalité humaine. A nous de la doter – à l'heure de la communication immédiate et sans frontière – des outils, mais peut-être plus encore de la profondeur humaniste et de la force de conviction qui en font un moteur fondamental du développement et la réponse adaptée et efficace aux défis du présent et de l'avenir.

Vous êtes situé à proximité du Paris populaire et cosmopolite : des projets d'actions en direction de ces quartiers ?

Une vaste volonté d'ouverture est déjà amorcée, avec la mairie du XIII^e arrondissement et des associations de riverains, tout ceci animé en coopération naturellement entre, l'INALCO et la BULAC, mais aussi avec nos voisins et partenaires : Université Paris-Diderot, École d'architecture Val-de-Seine. C'est d'ailleurs également cette logique d'interaction – outre la réponse à des besoins bien identifiés – qui sous-tend notre approche des questions, quantitatives et qualitatives, du logement étudiant et du logement de personnels de nos établissements dans un périmètre proche. ■

Info+

<http://sites.google.com/site/universiteterritoires>

Les Kaps à Toulouse



Dans le dernier numéro d'Universités & Territoires, nous avons publié un article sur l'opération menée à Toulouse entre le CROUS et l'AFEV. Les Kaps s'inspirent des nouvelles formes d'initiatives citoyennes et conjuguent colocation et engagement solidaire. Ainsi, à chaque projet social développé sur un territoire correspond une colocation étudiante. Jean-Pierre Ferre, Directeur-adjoint du CROUS de Toulouse, apporte ici un premier retour d'expérience.



Entretien

La colocation vue par les CROUS



Jean-Pierre Ferre
Directeur-adjoint
du CROUS de
Toulouse

La colocation pour le CROUS, une nouvelle piste de développement ? A quelles conditions ?

Le parc de logement géré par le CROUS Toulouse est constitué principalement de logements individuels de type « chambre 9 m² » ou « studio 18 m² ». Les 500 logements de type T2 ou T3 représentent 10% de notre capacité d'accueil. Pour autant, dans un souci de diversification de l'offre (ce qui correspond aux attentes des étudiants), nous avons prévu sur les programmes neufs réalisés ces dernières années des logements supplémentaires pour la colocation. La principale difficulté qu'il nous faut surmonter réside dans la gestion locative plus complexe que celle des logements individuels. Alors que le modèle d'attribution de nos logements se fonde sur un barème social, la réussite d'une expérience de colocation repose avant tout sur les affinités et les compatibilités entre locataires. Pour concilier ces deux impératifs, une part significative des logements CROUS destinés à la colocation est attribuée aux couples d'étudiants. Par ailleurs, pour constituer une piste de développement pour le CROUS, les loyers résiduels de ces appartements pour colocation (une fois déduites les aides de la CAF) doivent être la solution la plus économique. Les modalités actuelles de calcul de l'APL ne permettent pas systématiquement d'arriver à ce résultat.

Le schéma du PRES faisait ressortir que la colocation était une forte demande (plus de 30 %). Comment y répondre ?

L'offre en colocation existe fort heureusement sur l'agglomération toulousaine. La demande n'est que partiellement couverte tant dans le parc privé diffus que dans le parc social. Chaque opérateur du logement étudiant a un élément de réponse et peut développer sa propre stratégie pour répondre aux attentes non satisfaites. Pour ce qui concerne le CROUS, les projets de colocation solidaire en partenariat avec l'AFEV et les projets du type « résidence pour la réussite » constituent les deux principaux axes de développement en termes de colocation. Les KAPS mis en place depuis 2010 grâce au partenariat AFEV-Ville de Toulouse-CROUS devraient croître au cours des prochaines années. Le projet de « résidence pour la réussite » porté par le CROUS en relation avec les partenaires universitaires est destiné à des étudiants issus de milieux modestes et engagés dans un parcours universitaire sélectif. En attente de bouclage financier, ce projet est actuellement envisagé sur le principe d'une cinquantaine d'appartements pour trois étudiants, et d'espaces destinés à l'accompagnement pédagogique.

La colocation, juste une opportunité ou bien un moyen d'insertion sociale des étudiants comme le développe l'AFEV ?

En tant qu'opérateur pour l'Etat du logement social destiné aux étudiants, le CROUS a vocation à accompagner toutes les initiatives pouvant contribuer à réduire la part du loyer dans le budget

des étudiants logés hors du domicile familial. En ce sens, la colocation est une opportunité à saisir. Pour autant, ce mode d'hébergement a bien d'autres retombées positives, et représente notamment un moyen d'insertion sociale mais aussi de dynamisation des résidences étudiantes. Qu'ils s'agissent de projets relevant de la sphère de l'économie sociale et solidaire ou d'une nouvelle approche pour favoriser l'égalité d'accès et de réussite dans l'enseignement supérieur, la colocation est certainement la réponse la plus simple et efficace pour rompre avec les phénomènes de repli sur soi constatés sur certains campus. Le partenariat conclu avec l'AFEV portant sur l'accueil des étudiants en cité U ou la mise en place de projets solidaires est à cet égard particulièrement exemplaire. Les étudiants sont informés sur l'offre de services dont ils peuvent bénéficier pour faciliter leur insertion en milieu universitaire mais plus largement dans la ville. Par ailleurs, ils sont accompagnés dans les actions concrètes de soutien scolaire ou d'animation de quartier qu'ils mettent en œuvre. ■

Info+

<http://www.crous-toulouse.fr>

Présentation

- ✓ Le CROUS Toulouse :
 - 114.000 étudiants
 - 31.500 étudiants boursiers
 - 2.700.000 repas – 27 points de restauration
 - 9.530 places - 30 cités et résidences (Toulouse et agglomération, Albi, Castres et Tarbes)
 - 700 personnels administratifs et ouvriers